VÉTOQUINOL

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DÉCEMBRE 2006

SOMMAIRE

SOMMAII	RE	2
COMPTE	DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2006	4
BILAN CO	ONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006	5
TABLEAU	DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE 2006	6
	DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2006	
	NSOLIDÉ DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS POUR L'EXERCICE 2006	
	NNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2006	
	RESENTATION GENERALE	
2. PR	INCIPES COMPTABLES	
2.1	Consolidation et regroupement d'entreprises	
2.3	Regroupements d'entreprises	
2.4	Conversion en monnaies étrangères	
2.5	Reconnaissance du revenu	
2.6	Information sectorielle	
2.7	Résultat par action	
2.8	Avantages au personnel	
2.9	Contrats de location	
2.10	Immobilisations incorporelles	
2.11	Immobilisations corporelles	15
2.12	Dépréciation d'actifs	
2.13	Actifs financiers disponibles à la vente	
2.14	Autres actifs financiers	
2.15	Instruments financiers dérivés	
2.16	Stocks	
2.17	Créances clients	
2.18	Trésorerie et équivalents de trésorerie	
2.19 2.20	Dettes financières	
2.20	Impôts différés Provisions	
2.21	Actifs non courants destinés à être vendus et abandons d'activités	
2.23	Subventions publiques	
2.24	Distribution de dividendes	
	ESTION DU RISQUE FINANCIER	
	FORMATION SUR LES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS	
	EGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE	
5.1	Regroupement d'entreprise – Acquisition de Vet Solutions	20
5.2	Regroupement d'entreprise – Acquisition de Semyung Vétoquinol	
	FORMATION SECTORIELLE (SEGMENTATION PRIMAIRE – SECTEURS GEOGRAPHIQUES)	22
	EPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	
	JTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	
	HARGES DE PERSONNEL	
10.	PAIEMENTS EN ACTION	
11.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	
12. 13.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	
13.1	Contrats de location-financement – Preneur	
13.1	Contrats de location simple - Preneurs	
14.	CHARGES FINANCIERES – NET	
15.	IMPOTS SUR LE RESULTAT	
16.	RESULTAT PAR ACTION	
17.	ÉCARTS D'ACQUISITION	
18.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.	
19.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
20.	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	
21.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	37
22.	INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES.	37

Groupe Vétoquinol États financiers consolidés au 31 décembre 2006

22.1	Instruments financiers dérivés	37
22.2	Dérivés de couverture	37
23.	STOCKS	37
24.	CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	
25.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	38
26.	CAPITAL SOCIAL ET PRIMES D'EMISSION	
27.	DETTES FINANCIERES	42
28.	PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL	
28.1	Indemnités de départ en retraite	45
28.2	*	
28.3	Autres avantages au personnel	47
28.4	~ ·	
29.	AUTRES PROVISIONS	47
30.	SUBVENTIONS PUBLIQUES	
31.	FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	
32.	DIVIDENDES PAR ACTION	
33.	Effectifs	
34.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	
34.1		
34.2	Garanties reçues	49
34.3	Engagements en matière d'investissements en immobilisations	50
34.4		
35.	ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	
36.	INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES	51
36.1	Rémunération du personnel dirigeant-clé	51
36.2		
37.	ÉVENEMENTS POST CLOTURE	
38.	SOCIETES DU GROUPE	

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2006

En milliers d'euros	Notes	31-déc-06	31-déc-05
Revenus	6	211 591	196 617
Achats consommés		(72 910)	(68 756)
Autres achats et charges externes	8	(45 887)	(42 360)
Charges de personnel	9	(55 381)	(53 416)
Impôts, taxes et versements assimilés		(3 649)	(3 269)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur des	18 / 19	(8 404)	(8 096)
immobilisations		(5.0)	F0.4
Dotations et reprises aux provisions	11	(68) 336	594
Autres produits et charges d'exploitation	11	336	1 812
Résultat opérationnel courant		25 628	23 127
Autres produits et charges opérationnels	12	(777)	(4 292)
Résultat opérationnel		24 851	18 835
Coût de l'endettement financier net	14	(3 489)	(3 495)
Autres produits et charges financiers	14	(1 336)	1 169
Résultat avant impôt		20 027	16 509
Charges d'impôt	15	(4 196)	(4 063)
Résultat de l'ensemble consolidé		15 831	12 446
Résultat – part du groupe		15 824	12 441
Résultat - part des minoritaires		7	5
Résultat par action (en euros)*	16	1,59	1,30
Résultat dilué par action (en euros)*	16	1,57	1,27

^{*} division par 10 de la valeur nominale de l'action durant l'année 2006, le résultat par action de 2005 en tient compte.

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006

En milliers d'euros	Notes	31-déc-06	31-déc-05
ACTIFS Goodwill Autres immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Actifs financiers disponibles à la vente Autres actifs financiers Impôts différés actifs	17 18 19 20 21 15	26 233 29 270 43 983 4 340 2 642	19 932 22 083 40 834 335 406 3 430
Total actifs non courants		102 472	87 020
Stocks Clients et autres débiteurs Créances d'impôt sur le résultat Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 24 15 25	36 362 47 159 2 911 21 719	34 686 50 733 304 26 975
Total actifs courants		108 151	112 698
TOTAL ACTIFS		210 623	199 717
CAPITAUX PROPRES Capital social et primes d'émission Réserves Résultat de l'exercice	26	60 763 34 537 15 824	44 859 29 502 12 441
Capitaux propres part du groupe		111 124	86 802
Intérêts minoritaires		24	18
Capitaux propres		111 147	86 820
DETTES Dettes financières – non courant Impôts différés passifs Provisions pour avantages aux salariés Autres provisions Avances conditionnées de l'Etat	27 15 28 29 30	30 192 2 746 2 985 698 402	34 830 4 521 2 694 1 069 152
Total passifs non courants		37 023	43 266
Fournisseurs et autres créditeurs Dettes d'impôts sur le résultat Dettes financières – courant Autres provisions	31 - 27 29	48 764 1 273 12 298 117	49 561 3 829 16 143 98
Total passifs courants		62 452	69 631
Total dettes		99 476	112 897
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		210 623	199 717

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE 2006

En milliers d'euros	Notes	31-déc-06	31-déc-05
Résultat de l'ensemble consolidé		15 831	12 446
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie Amortissement et provisions Charges d'impôt Charges d'intérêt Provisions pour avantages aux salariés Perte de valeur des actifs financiers disponibles à la vente Plus-value de cession (nette d'impôts) Autres opérations sans incidence sur la trésorerie et Charges et produits calculés liés aux paiements en actions Variation du BFR		8 186 4 196 3 578 99 465 323 339 2 692	6 829 4 063 3 647 217 0 2 859 2
Trésorerie générée par les opérations		35 710	36 729
Impôts payés Intérêts payés		-10 378 -1 976	-4 522 -2 193
Flux de trésorerie d'exploitation net		23 356	30 014
Acquisition d'immobilisations incorporelles Acquisition d'immobilisations corporelles Acquisition d'actifs disponibles à la vente Acquisition d'autres immobilisations financières Produits cession d'actifs Remboursements / autres immobilisations financières Acquisition d'entité, nette de trésorerie		-19 710 -9 971 0 -64 572 115 -427	-2 885 -9 171 -300 -67 3 308 17
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-29 486	-9 098
Augmentation de capital Émission d'emprunts et dettes financières diverses Diminution des dettes financières Dividendes versés aux actionnaires de la société mère Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées Subventions d'investissement et avances conditionnées Autres flux liés aux opérations de financement		15 904 450 -7 959 -5 827 -3 250	81 2 008 -8 474 -1 627 -3
Flux de trésorerie des opérations de financement		2 815	-8 015
Incidence des variations des cours de devises		234	-721
Variation nette de trésorerie		-3 081	12 180
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	25	18 285	6 105
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie		-3 081	12 180
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	25	15 204	18 285

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2006

En milliers d'euros	Capital social et prime d'émission (note 26)	Réserve de conversion	Ecarts actuariels	Variation JV des ADV	Autres réserves	Total Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minos.	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2004	44 778	688	-72	-457	16 453	16 612	9 973	71 362	16	71 378
Produits et charges de la période	0	4 636	-91	0	0	4 545	12 441	16 987	5	16 992
Affectation du résultat					9 973	9 973	-9 973	0		0
Exercice de stock options	81					0		81		81
Distributions effectuées par l'entreprise consolidante					-1 628	-1 628		-1 628		-1 628
Autre						0		0	-3	-3
Solde au 31/12/2005	44 859	5 324	-163	-457	24 798	29 502	12 441	86 802	18	86 820
Produits et charges de la période	0	-2 441	72	457		-1 912	15 824	13 913	7	13 919
Affectation du résultat					12 441	12 441	-12 441	0		0
Exercice de stock options	111					0		111		111
Exercice des BSA	2 356							2 356		2 356
IPO – Augmentation de capital	13 436							13 436		13 436
Distributions effectuées par l'entreprise consolidante					-5 827	-5 827		-5 827		-5 827
Autre					332	332		332	-1	331

ÉTAT CONSOLIDÉ DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS POUR L'EXERCICE 2006

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Ecarts actuariels de l'exercice	108	-133
Variation de juste valeur de ADV	457	
Changement de méthode		
Ecarts de change	-2 441	4 636
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	-36	43
S/ Profit net reconnu directement en capitaux propres	-1 912	4 545
Résultat net de l'exercice	15 831	12 446
S/Total des produits et charges de la période	13 919	16 992
Dont :		
Part groupe	15 824	12 441
Intérêts minoritaires	7	5

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2006

1. Présentation générale

Entreprise familiale et indépendante, Vétoquinol est un laboratoire fondé en 1933 qui se consacre exclusivement à la santé animale : recherche et développement, fabrication et commercialisation de médicaments vétérinaires dans trois domaines forts : l'anti-infectiologie, la gestion de la douleur et la cardiologie / néphrologie.

Résolument proche de ses clients car présent dans plus de 80 pays, Vétoquinol réalise 72% de son chiffre d'affaires hors de France, grâce à des produits leaders sur leurs marchés, pour les espèces que nous connaissons bien : chiens et chats, bien sûr, mais aussi bovins et porcs.

Avec un chiffre d'affaires de 211,6 millions d'Euros en 2006 et un effectif de plus de 1 220 personnes sur les 5 continents, le Groupe Vétoquinol occupe aujourd'hui le 13e rang mondial, la 3^{ième} place sur le marché Canadien et la 6^{ième} place en France.

La société mère, Vétoquinol, est une société anonyme dont le siège social est situé à Magny Vernois, 34 rue du Chêne Saint Anne, 70 204 Lure.

Vétoquinol SA, société tête de groupe, est contrôlée par la société Soparfin.

Les comptes consolidés du Groupe Vétoquinol ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 avril 2007. Les comptes seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, soit le 04 juin 2007

2. Principes comptables

2.1 Principes généraux et normes comptables

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2006.

Les états financiers ont été établis selon le principe des coûts historiques, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur par contrepartie des capitaux propres et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments dérivés compris).

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables fondamentales dont les principales sont décrites en note 4.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Normes, interprétations et amendements aux normes déjà publiés, non encore entrés en vigueur :

A la date d'arrêté des comptes, les textes suivants ont été adoptés par l'Union Européenne mais ne sont pas encore entrés en vigueur : IFRS 7, IFRIC 8, IFRIC 9 et amendement IAS 1. Par ailleurs, les textes suivants ont été publiés par l'IASB mais n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne : IFRS 8, IFRIC 10 IFRIC 11 et IFRIC 12. Ces textes n'ont pas été appliqués par Vetoquinol et leur application éventuelle au cours de l'exercice prochain devrait seulement avoir des impacts sur la présentation des états financiers

2.2 Consolidation et regroupement d'entreprises

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de Vétoquinol SA ainsi que ceux de ses filiales, dont la société dispose, directement ou indirectement, de la majorité des droits de vote. Cet ensemble forme le Groupe.

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, c'est-à-dire le pouvoir de diriger leurs politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Ce contrôle est présumé dans les cas où le Groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation. Les états financiers des filiales sont consolidés en suivant la méthode de l'intégration globale, et les intérêts minoritaires sont déterminés sur la base du pourcentage d'intérêt.

Les sociétés entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est transféré au Groupe, et en sortent à la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer un contrôle sur elles.

Les acquisitions de filiales sont constatées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est composé de la juste valeur des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur à la date de l'acquisition, auxquels s'ajoutent les frais directement attribuables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quelque soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur les intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels enregistrés constitue le Goodwill (note 17). A l'inverse, si la quote-part des actifs, passifs et passifs éventuels en juste valeur dépasse le coût d'acquisition, cet excédent est immédiatement enregistré en compte de résultat.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie spécifique des capitaux propres. Le montant de leur quote-part dans le résultat net consolidé est présenté séparément dans le compte de résultat.

L'ensemble des soldes et transactions intragroupe, y compris les profits, pertes et dividendes, est éliminé en consolidation.

Le Groupe est composé seulement de Vétoquinol SA et de ses filiales, il ne détient ni des entreprises sous contrôle conjoint, ni des entreprises associées.

Le périmètre des sociétés du groupe est présenté en note 38 « sociétés du groupe »

2.3 Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1er janvier 2004, le Groupe applique la méthode dite de l'acquisition telle que décrite dans IFRS 3. En application de cette méthode, le Groupe comptabilise à leur juste valeur à la date de prise de contrôle les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à cette date.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans le coût du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

2.4 Conversion en monnaies étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle du Groupe.

Transactions, actifs et passifs

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les éléments non monétaires sont convertis en utilisant le taux historique à la date de la transaction lorsqu'ils sont évalués au coût historique, et en utilisant le taux à la date de la détermination de la juste valeur lorsqu'ils sont évalués à la juste valeur.

Les différences de change qui résultent de ces opérations sont inscrites au compte de résultat sauf :

- celles liées à un gain ou une perte reconnu directement dans les capitaux propres, qui sont comptabilisés dans les capitaux propres, et
- celles naissant de la conversion d'un investissement net dans une filiale, qui sont comptabilisées dans les capitaux propres et prises en résultat lors de la vente de l'investissement.

Conversion des états financiers des sociétés du Groupe

Les états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies fonctionnelles (n'émanant pas d'économies hyperinflationnistes) différentes de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture à la date de chaque bilan.
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change annuel moyen ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction pour les transactions significatives.
- toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte dans les capitaux propres.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession, à l'exception des écarts de conversion constatés avant le 1^{er} janvier 2004 et imputés sur les réserves consolidées dans le cadre de la conversion des comptes du groupe aux normes IFRS.

2.5 Reconnaissance du revenu

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Le revenu est constitué par les ventes de biens à des tiers, déduction faite des remises commerciales ou rabais pour quantités consentis aux clients finaux ainsi que des escomptes financiers, et après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé lorsque l'ensemble des conditions suivantes a été satisfait :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ;
- l'entreprise a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des produits des activités économiques associés à la transaction iront à l'entreprise :
- les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

2.6 Information sectorielle

Le premier et seul niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur géographique.

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

L'organisation mondiale du Groupe est partagée en cinq zones déterminées selon la localisation des actifs et des opérations du Groupe :

- France
- Europe de l'Ouest
- Europe de l'Est
- Amérique du Nord
- Reste du monde

Il existe également deux segments marketing que sont les animaux de compagnie et les animaux d'élevage mais ces derniers ne peuvent pas être considérés comme un niveau d'information sectoriel secondaire pour les raisons énumérées ci-dessous :

- Natures des produits : la plupart des segments thérapeutiques sont communs aux animaux de compagnie et aux animaux d'élevage (antibiotiques, antiparasitaires, etc.)
- Procédés de fabrication : les chaînes de production sont communes aux deux segments et il n'y a pas de différenciation significative des sources d'approvisionnement
- Type ou catégorie de clients : la distinction se fait entre secteur éthique (vétérinaires) et OTC (grand public)
- Méthodes de distribution : les principaux canaux de distribution dépendent plus du pays que du segment marketing. Les forces de ventes peuvent être, dans certains cas, communes aux deux segments marketing,
- Nature de l'environnement réglementaire : les organismes autorisant la mise sur le marchés sont identiques quel que soit le segment.

C'est la raison pour laquelle le Groupe ne communiquera que sur un seul niveau.

Les prix de transfert entre les régions sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

2.7 Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est effectué en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le résultat net dilué par action prend en compte les équivalents actions ayant un effet potentiellement dilutif et ne prend pas en compte les équivalents actions n'ayant pas d'effet dilutif.

Le résultat dilué par action sera présenté en retenant comme hypothèse le choix de la dilution maximale. Cette hypothèse permet de présenter l'écart maximal sur le résultat de base par action si tous les instruments dilutifs étaient exercés sans prendre position sur la probabilité de dilution.

Le résultat net est corrigé des charges d'intérêts nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est calculé selon la méthode du « rachat d'actions », dite « Treasury Stock Method ».

2.8 Avantages au personnel

Obligations en matière de retraites et autres avantages au personnel à long terme

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies: Vétoquinol verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre. Les paiements de Vétoquinol sont constatés en charges de la période sur laquelle ils sont liés.

Régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi : le passif inscrit au bilan correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés. Les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les gains et les pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à des modifications d'hypothèses actuarielles et à l'expérience sont comptabilisés directement dans les capitaux propres dans l'Etat des produits et des charges comptabilisés au cours de la période dans laquelle ils surviennent.

Paiements en actions

Quatre plans de stocks options ont été ouverts aux salariés depuis juin 1999. Il n'existe aucune obligation incombant à Vétoquinol de racheter ses propres actions. L'obligation existe au niveau de la société mère Soparfin détenant Vétoquinol SA.

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées sans tenir compte des conditions d'acquisitions des droits qui ne sont pas des conditions de marché.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont crédités aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.9 Contrats de location

Contrats de location simple

Les paiements effectués au titre d'un contrat de location simple sont enregistrés en charge dans le compte de résultat, sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement pour lesquels le Groupe est preneur sont comptabilisés à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux au plus faible de la juste valeur du bien loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location (au taux d'intérêt implicite du contrat). Les paiements sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre des contrats de location financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif ou sur la durée du bail si celle-ci est inférieure.

2.10 Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition d'une filiale sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date de l'acquisition.

Selon IAS 36, les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation décrits en note 2.12. Le goodwill est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur ne sont pas réversibles.

Frais de recherche & développement

Selon IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement internes sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des six critères définis par la norme IAS 38 est satisfait. En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, les critères d'immobilisation ne sont pas réputés remplis avant l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments.

En revanche, sont enregistrés à l'actif du bilan, en immobilisations incorporelles, les montants versés en contrepartie de concessions de licences d'exploitation et de commercialisation de molécules, procédés ou d'informations à caractère scientifiques. Ces versements sont effectués généralement au démarrage d'un projet de recherche et au cours de son avancement, jusqu'à l'obtention d'une « Autorisation de Mise sur le Marché ».

Ils sont amortis sur des durées de 5 à 12 ans.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur valeur historique et sont systématiquement amorties sur leur durée d'utilité, à l'exception de la marque Equistro qui a une durée d'utilité indéfinie.

Les durées d'amortissement sont homogènes au sein du Groupe :

Catégories	Mode	Durée
Concessions et brevets	Linéaire	5 à 10 ans
Programmes informatiques	Linéaire	1 à 5 ans
Marques	Linéaire	7 à 10 ans
Autres	Linéaire	10 ans

2.11 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (initialement pour leur prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires et les frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, diminuées des amortissements. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié. La méthode de réévaluation à la juste valeur n'a pas été retenue par le Groupe. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'amortissement pratiquées par le Groupe pour les immobilisations corporelles amortissables sont les suivantes :

Catégories	Mode	Durée
Construction	Linéaire	15 à 40 ans
Agencements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel d'exploitation	Linéaire	6 ^{2/3} à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de recherche	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	5 ans

2.12 Dépréciation d'actifs

Conformément aux exigences de la norme IAS 36, les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Les UGT définies pour le Groupe Vétoquinol sont les pays : USA, Canada, France, UK, Belgique, Suisse, République Tchèque, Autriche, Espagne, Pologne, Irlande, Allemagne, Mexique, Ukraine, Pays Bas, Corée du Sud.

Pour les actifs non financiers (autres que goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Les pertes de valeur sont imputées en priorité sur le goodwill. L'excédent non imputé est affecté aux actifs rattachés à l'UGT.

2.13 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont essentiellement composés de titres de participation non consolidés, qui sont évalués au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres, sauf les éventuelles pertes de valeur comptabilisées directement au compte de résultat lorsqu'elles sont irréversibles. Les variations de juste valeur comptabilisées en capitaux propres sont « recyclées » au compte de résultat lors de la décomptabilisation / cession des actifs concernés.

2.14 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont essentiellement composés de dépôts et cautionnements versés, considérés comme des créances, et à ce titre, évalués au coût historique amorti.

2.15 Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de sa gestion du risque de change et du risque de taux d'intérêt, le Groupe est parfois amené à souscrire des contrats à terme de taux ou de devises. L'utilisation de ces instruments est exclusivement réalisée au sein de la trésorerie centralisée au siège du Groupe et a pour objet de couvrir les risques.

En ce qui concerne les instruments de change, ces contrats consistent essentiellement en achat d'options sur la livre sterling, à horizon de moins d'un an. En ce qui concerne les taux, il s'agit de contrats d'échanges de taux (« swaps »), et de contrat d'échange à barrière (« cap »).

Pour les opérations de couverture significatives, le Groupe applique les modalités prévues par IAS 39 en matière de comptabilité de couverture : les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan à la juste valeur à la clôture, et en fonction de la qualification de la couverture :

- Pour les couvertures de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans un compte de capitaux propres « réserve de couverture de flux de trésorerie », et reprise en résultat au fur et à mesure que le risque couvert se réalise (pour la part efficace de la couverture, la part inefficace étant comptabilisée au compte de résultat);
- Pour les opérations de couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée en compte de résultat, de même que la variation de la juste valeur de l'élément couvert.

Lorsque la transaction n'est pas significative, ou lorsque les conditions d'application de la comptabilité de couverture ne sont pas réunies, la variation de la juste valeur du dérivé est enregistrée en charge ou en produit de la période.

A chaque clôture, la juste valeur des instruments utilisés est obtenue par référence à la valeur de marché et lorsque celle-ci n'est pas disponible, une évaluation d'expert est obtenue.

La note 22 ci-après donne des explications quantitatives sur l'utilisation de ces instruments.

2.16 Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé au coût moyen unitaire pondéré.

Le coût des produits en cours de production et des produits finis détenus en stocks inclut les matières premières, la main d'œuvre directe et une portion adéquate des charges de production variables et fixes, celles-ci étant affectées sur la base des capacités opérationnelles normales.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des coûts d'achèvement et des frais commerciaux, et également aux perspectives de consommation future.

2.17 Créances clients

Les créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur de la trésorerie à recevoir. Compte tenu des pratiques commerciales du Groupe, celle-ci est généralement égale à la valeur nominale de la créance. Les créances sont ensuite comptabilisées à leur coût amorti calculé en utilisant le taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation qui sont constituées après une analyse individuelle du risque de non recouvrement.

2.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires, les placements et les équivalents de trésorerie.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur juste valeur.

2.19 Dettes financières

Les dettes financières comprennent essentiellement les emprunts auprès des établissements de crédit, les emprunts obligataires et les concours bancaires courants.

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur de la composante dette d'un emprunt obligataire convertible est déterminée à l'aide d'un taux d'intérêt du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Ce montant est comptabilisé au passif sur la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsque celles-ci parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé dans les capitaux propres, net de l'incidence de l'impôt sur le résultat (si l'option remplit la définition des capitaux propres précisée par IAS 32).

Les emprunts dont le règlement intervient à moins d'un an sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Pour les emprunts correspondant aux retraitements des contrats de locations financières, le capital emprunté correspond à la valeur d'origine des biens acquis en location financement, laquelle figure en immobilisations corporelles.

Les charges d'intérêts sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues.

2.20 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce reversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

2.21 Provisions

Les provisions sont constatées lorsque le Groupe est tenu par une obligation actuelle (légale ou implicite) résultant d'événements passés ; il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressources sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Les provisions font l'objet d'une actualisation si l'impact est jugé comme étant significatif.

2.22 Actifs non courants destinés à être vendus et abandons d'activités

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs destinés à être cédés) sont classés en actifs (groupes) détenus en vue de la vente et évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession si leur valeur comptable sera recouvrée, individuellement ou en groupe, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue.

2.23 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Groupe remplira les conditions attachées à la subvention, et que la subvention sera reçue.

Les subventions attachées à des actifs (subventions d'investissement) sont présentées en produit différé au passif, puis rapportées au compte de résultat, sur une base systématique, pendant la durée de vie utile de l'actif.

Les subventions liées au résultat sont présentées en tant que crédit au compte de résultat dans la rubrique « autres produits d'exploitation », sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles sont destinées à compenser.

2.24 Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires du Groupe sont enregistrées en dettes sur la période pendant laquelle elles ont été autorisées par les actionnaires.

3. Gestion du risque financier

Gestion du risque de change

Le Groupe centralise le risque lié aux variations des cours des devises étrangères sur la maison mère, Vétoquinol SA, en s'assurant que les filiales facturent et soient facturées dans leur devise de fonctionnement.

Ainsi, les filiales sont très peu exposées au risque de change. Au niveau de Vétoquinol SA, une centralisation des flux en devises est effectuée et des instruments financiers de couverture sont mis en place. Ces instruments ont un terme inférieur à un an et il n'existe pas d'instrument en cours à la date de clôture. Pour cette raison, les modalités prévues par IAS 39 en matière de couverture ne trouvent pas à s'appliquer au 31 décembre 2005 ni au 31 décembre 2006. Les gains et pertes liés à ces instruments sont comptabilisés en résultat financier.

Gestion du risque de taux

La politique générale du Groupe en matière de risque d'intérêt est de gérer globalement le risque de taux en utilisant les swaps de taux, des contrats de « futures » de taux et des swaps de devises. En application des dispositions d'IAS 39, lorsque les conditions de la comptabilité de couverture sont remplies, le Groupe en applique les modalités. Lorsque celles-ci ne sont pas remplies, ou lorsque les enjeux ne sont pas significatifs, comme cela a été le cas ces dernières années, les dérivés sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur, toute variation de celle-ci étant comptabilisée au compte de résultat, conformément aux dispositions d'IAS 39.

4. Information sur les jugements et estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- le montant des provisions pour retour, pour créances clients et relatives aux réclamations produits ;
- la durée du cycle de vie des produits ;
- le montant des provisions pour restructuration, des risques fiscaux, environnementaux et litiges ;
- la valorisation des écarts d'acquisition, des actifs incorporels acquis ainsi que leur durée de vie estimée;
- la juste valeur des instruments financiers dérivés.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

5. Regroupements d'entreprises effectués au cours de l'exercice

5.1 Regroupement d'entreprise - Acquisition de Vet Solutions

Présentation générale

Le 29 décembre 2006, Vétoquinol a acquis les actifs de la société Vet Solutions.

Vet Solutions commercialise – auprès des vétérinaires exclusivement – une gamme d'une trentaine de produits, notamment des diététiques, des produits dermatologiques, des suppléments nutritionnels et des désinfectants.

Description de l'opération

Le prix d'acquisition total s'élève à 23 000 milliers de dollars selon les principes d'IFRS 3 regroupements d'entreprises.

La totalité de l'acquisition a été financée en numéraire.

Conformément à IFRS 3, les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ont été déterminées de façon préliminaire en fonction de la situation de Vet Solutions au 29 décembre 2006.

Compte tenu de la nature de l'opération, des informations complémentaires pourront être obtenues dans le cadre de la finalisation de l'affectation du prix d'acquisition pendant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition et pourront nous conduire à revoir certains éléments de l'allocation du prix d'acquisition de Vet Solutions.

Détermination du goodwill de Vet Solutions

En milliers d'USD	Justes valeurs au 29/12/2006
Portefeuille clients	11 089
Autres Actifs non courants	133
BFR net	2 199
Actif net acquis	13 421
Prix d'acquisition	23 000
Goodwill	9 579

A fin décembre 2006, l'écart d'acquisition enregistré sur la filiale Vétoquinol USA est de 7 274 milliers d'euros.

5.2 Regroupement d'entreprise – Acquisition de Semyung Vétoquinol

Présentation générale et description de l'opération

Le 3 janvier 2006, Vétoquinol a augmenté de 39% sa participation au capital de son distributeur en Corée du Sud, Semyung Vet, pour la somme de 350 milliers d'euros. Le groupe détenait déjà 28% des titres, depuis le 27 décembre 2005. Cette acquisition complémentaire a entraîné la prise de contrôle par Vétoquinol de son distributeur, et s'est traduite par la consolidation par intégration globale au 1^{er} janvier 2006. Par ailleurs, le 30 mars 2006, Vétoquinol à porté sa participation à 100% du capital pour un prix de 368 milliers d'euros. A l'issue de cette opération, un écart d'acquisition négatif de 188 milliers d'euros a été constaté en résultat de la période.

Détermination du Badwill de Semyung Vétoquinol

En milliers d'euros	
Acquisition titres Coréens le 27 décembre 2005	300
Acquisition titres Coréens le 03 janvier 2006	350
Acquisition titres Coréens le 30 mars 2006	368
Valeur totale des titres Coréens	1 018
Valeur totale des titres Coréens Situation nette de la filiale Coréenne	1 018

6. Information sectorielle (segmentation primaire – secteurs géographiques)

Sur les exercices 2005 et 2006, le chiffre d'affaires est intégralement généré par la vente de produits vétérinaires.

Résultat sectoriel de l'exercice 2006

En milliers d'euros Par implantation des actifs	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Revenus	88 905	81 166	27 775	63 683	1 590	263 119
Revenus intersectoriels	-28 779	-7 260	-4 053	-11 436	0	-51 528
Total revenus externes	60 126	73 906	23 722	52 247	1 590	211 591
Résultat opérationnel courant	7 649	12 388	3 635	1 882	74	25 628
Autres produits et charges opérationnels	-97	12	0	-881	189	-777
Résultat opérationnel	7 551	12 400	3 635	1 002	263	24 851
Charges financières - net						-4 825
Résultat avant impôts						20 027
Impôt sur les résultats				_		-4 196
Résultat net						15 831

Dans le cadre de l'information requise par la norme IAS 14, le Groupe Vétoquinol a choisi l'analyse par implantation des actifs. Toutefois, les ventes par localisation ou marché (zone géographique) sont également présentées :

En milliers d'euros Par implantation des clients	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Revenus	48 317	113 179	26 538	62 656	12 430	263 119
Revenus intersectoriels	-1 856	-32 097	-3 838	-13 076	-661	-51 528
Total revenus externes	46 461	81 082	22 700	49 579	11 770	211 591

Résultat sectoriel de l'exercice 2005

En milliers d'euros Par implantation des actifs	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Revenus	80 954	79 931	22 012	50 562	0	233 459
Revenus intersectoriels	-23 641	-9 421	-2 450	-1 330	0	-36 842
Total revenus externes	57 314	70 510	19 562	49 232	0	196 617
Résultat opérationnel courant	6 966	11 332	2 382	2 447	0	23 127
Autres produits et charges opérationnels	-708	-3 119	0	-465	0	-4 292
Résultat opérationnel	6 258	8 213	2 382	1 982	0	18 835
Charges financières – net						-2 326
Résultat avant impôts						16 509
Impôt sur les résultats						-4 063
Résultat net						12 446

Dans le cadre de l'information requise par la norme IAS 14, le Groupe Vétoquinol a choisi l'analyse par implantation des actifs. Toutefois les ventes par localisation ou marché (zone géographique) sont également présentées :

En milliers d'euros Par implantation des clients	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Revenus	46 789	103 514	22 552	49 847	10 757	233 459
Revenus intersectoriels	-1 544	-28 641	-3 058	-3 598	0	-36 842
Total revenus externes	45 245	74 872	19 494	46 249	10 757	196 617

Autres éléments sectoriels sans impact sur la trésorerie inclus dans le compte de résultat

En milliers d'euros	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
31/12/2006						
Dotations aux amortissements	-4 875	-658	-968	-1 886	-17	-8 404
Dotations et reprises aux provisions 31/12/2005	-356	226	92	37	-66	-68
Dotations aux amortissements	-4 064	-1 369	-779	-1 884	0	-8 096
Dotations et reprises aux provisions	622	76	-192	89	0	594

Aucune perte de valeur n'a été enregistrée directement dans les capitaux propres sur les exercices 2005 et 2006.

Actifs, passifs et investissements sectoriels

En milliers d'euros	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
31/12/2006						
Actifs	126 174	24 496	14 612	44 746	595	210 623
Passifs	34 228	16 599	8 414	39 874	362	99 476
Acquisition d'actifs 31/12/2005	8 065	440	2 502	17 278	125	28 410
Actifs	129 091	26 739	9 974	33 913	0	199 717
Passifs	62 374	17 369	6 719	26 435	0	112 897
Acquisition d'actifs	11 246	494	1 878	676	0	14 294

Les acquisitions d'actifs du territoire Amérique du Nord sur l'exercice 2006 comprennent l'acquisition du goodwill Vet Solutions pour un montant de 7 274 milliers d'euros.

7. Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement enregistrées en charge sur l'exercice 2006 s'élèvent à 13 010 milliers d'euros soit 6,1% du chiffre d'affaires (2005 : 11 874 milliers d'euros soit 6,0% du chiffre d'affaires).

8. Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Sous-traitance générale	1 142	1 094
Redevances de crédit-bail et locations	3 883	3 643
Entretien	2 503	2 903
Assurances	1 052	1 140
Etudes et recherches	1 050	1 060
Personnel extérieur à l'entreprise	1 042	813
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	9 374	6 826
Publicité, publications, relations publiques	8 626	8 131
Transports de biens et transports collectifs du personnel	5 682	5 399
Déplacements, missions, réceptions	4 944	4 614
Frais postaux et de télécommunications	1 372	1 378
Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	3 565	2 947
Autres services extérieurs	1 252	2 074
Divers	400	339
Total	45 887	42 360

9. Charges de personnel

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Rémunérations	39 659	39 952
Charges sociales (*)	14 885	13 012
Indemnités de fin de contrat de travail	440	252
Avantages au personnel - coût des services rendus (note 28)	396	193
Avantages à long terme au personnel - écarts actuariels comptabilisés au compte de résultat	0	6
Total avantages au personnel	55 381	53 417

^(*) Le coût de régimes de retraites à cotisations définies est inclus dans le total des charges sociales.

10. Paiements en action

Le conseil d'administration a attribué aux salariés des options d'achat d'actions à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution. Quatre plans d'option de souscription d'actions ont été ainsi octroyés.

	Plan 1	Plan 2	Plan 3	Plan 4
Date d'ouverture du plan	15-juin-99	29-mars-00	1-mars-01	19-sept-03
Prix d'exercice	25,47	25,47	30,95	49,30
Dates d'expiration	15-déc-04	29-sept-05	31-août-06	18-mars-09
Options restant à lever au 31/12/2006				1 440

Selon chacun des plans les conditions d'attribution sont liées à la performance passée des bénéficiaires. Comme envisagé par la norme, le Groupe a choisi de ne pas appliquer IFRS 2 pour les plans réglés en action et octroyés avant le 7 novembre 2002 (Plan 1, 2 et 3). En ce qui concerne le plan 4, l'application d'IFRS 2 n'aurait pas un impact matériel sur les comptes

Le nombre d'options émises a évolué de la façon suivante :

	2006		2005	
	Prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice	Nombre d'options
Au 1 ^{er} janvier	48,22	3 836	40,46	6 714
Attribuées	-		-	-
Annulées	-	50	-	-
Expirées	N/A		N/A	235
Exercées	47,45	2 346	30,56	2 643
Au 31 décembre	49,30	1 440	48,22	3 836

Le prix moyen pondéré d'exercice des options exercées en 2006 est de 47,45 \in (2005 : 30,56 \in). Les 2 346 options exercées en 2006 (2005 : 2 643) ont donné lieu à l'émission de 23 460 actions de nominal 2,5 Euros (2005 : 2 643 actions de nominal 25 Euros).

Avant l'introduction en bourse la liquidité des actions levées dans le cadre des plans de stock option était assurée par Soparfin à un prix convenu dont le calcul était revu par les commissaires aux comptes chaque année. Ce prix était de 89,77 € à fin décembre 2005 pour une action de nominal 25 Euros.

11. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Subventions d'exploitation	24	22
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	28	28
Transferts de charges	0	187
Produit net de cession d'éléments d'actif	-11	260
Autres produits	1 107	1 383
Autres charges	-813	-68
Total	336	1 812

Les autres produits se composent de :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Redevances	50	
Port refacturé aux clients	242	150
Indemnités	64	
Cession autorisation de mise sur le marché	60	260
Remboursement sinistre	30	
Autres	661	973
Total	1 107	1 383

12. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Coûts nets relatifs aux cessions (site de Belp)		-177
Moins value sur immobilisations cédées (site de Belp)		-3 119
Solde projet Eiger	310	
Décôte suite augmentation de capital réservée aux salariés	-339	
Mise aux normes Prolab	-452	
Indemnités pour rupture de contrat	-599	-465
Transfert activité Equistro	-109	
Responsabilité civile produit	-59	
Changement de méthode comptable sur projet	-323	
Ecart d'acquisition négatif (Corée)	188	
Régularisation sur provisions fiscales	605	-531
Total	-777	-4 292

13. Contrats de location

13.1 Contrats de location-financement – Preneur

Les contrats de location financement pris par le Groupe Vétoquinol concernent exclusivement des locations de bâtiments.

Une clause d'indexation est présente dans ces contrats, le loyer étant basé sur un indice du coût de la construction.

Les actifs enregistrés en immobilisations corporelles au titre des contrats de locationfinancement sont détaillés en note 13, et la dette financière correspondante en note 27.

Engagements relatifs aux contrats de location-financement non résiliables

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Moins d' 1 an	122	133
De 1 à 5 ans	467	499
Plus de 5 ans	115	205
Paiements minimaux	704	837
Charges financières futures	-95	-141
Moins d' 1 an	117	124
De 1 à 5 ans	408	423
Plus de 5 ans	84	149
Valeur actualisée des paiements minimaux	609	696

13.2 Contrats de location simple - Preneurs

Les contrats de location simple pris par Vétoquinol concernent exclusivement des locations de bâtiments, voitures et matériel informatique.

Les clauses d'indexation sont surtout présentes dans les contrats de location d'immeubles (le loyer étant basé sur un indice du coût de la construction).

Engagements relatifs aux contrats de location simple non résiliables

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Moins d' 1 an	3 171	2 662
De 1 à 5 ans	5 540	4 241
Plus de 5 ans	2 817	1 803
Paiements minimaux totaux	11 527	8 706
Total des revenus minimaux futurs de sous-location à recevoir	-	-

Charges relatives aux contrats de location simples enregistrées sur l'exercice

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Paiements minimaux comptabilisés	3 883	3 643
Loyers conditionnels comptabilisés		
Revenus des sous-locations comptabilisés	0	0

14. Charges financières – net

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Produits d'intérêt générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	105	7
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie	100	24
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	205	31
Intérêts sur emprunt obligataire	-1 000	-1 000
Prime de non conversion	-1 614	-1 454
Intérêt des autres emprunts et découverts	-1 053	-1 043
Intérêts sur contrats de location financement	-27	-28
Coût de l'endettement financier brut	-3 694	-3 526
Coût de l'endettement financier net	-3 489	-3 495

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Autres produits financiers	256	248
Autres charges financières	-513	-23
Charge financière sur avantages aux salariés	-99	-99
Gains de change	854	1 951
Pertes de change	-1 834	-909
Autres produits et charges financières	-1 336	1 169

15. Impôts sur le résultat

Pour le calcul des impôts différés des sociétés françaises, le taux d'impôt retenu est de 34,43% pour l'exercice 2006 (2005 : 34,43%).

La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Charge d'impôts courants	-5 171	-6 508
Produits d'impôts différés sur différences temporaires	975	2 445
Total	-4 196	-4 063

Le rapprochement entre l'impôt théorique au taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif est le suivant :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Résultat de la période – part du groupe	15 831	12 446
Neutralisation Badwill Corée Charges d'impôt	188 -4 196	0 -4 063
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	19 838	16 509
Impôt théorique à 34,43 % (2005 : 34,43 %)	6 830	5 684
Charges non déductibles et produits non imposables Effet de la variation du taux d'impôt Imputation des déficits antérieurs Différence de taux sur les sociétés étrangères Effet du taux réduit Crédit d'impôt Charge d'impôt théorique sur frais liée à l'IPO Divers	-544 72 95 -1 275 0 -1 380 619 -221	52 139 -289 -725 0 -686
Impôt effectif	4 196	4 063
Taux d'impôt effectif	21,15%	24,61%

Les mouvements d'impôts différés actifs durant l'exercice sont les suivants :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Ouverture	3 430	1 965
Enregistré au compte de résultat Enregistré en capitaux propres Reclassement Différences de conversion	553 -36 -1 293 -12	1 398 43 24
Clôture	2 642	3 430

Les mouvements d'impôts différés passifs durant l'exercice sont les suivants :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Ouverture	4 521	5 460
Enregistré au compte de résultat Impact changement taux Enregistré en capitaux propres Reclassement Différences de conversion	-423 0 0 -1 293 -60	-1 009 -38 0
Clôture	2 746	4 521

Conformément à IAS 12 et selon certaines conditions, une entreprise peut compenser ses actifs et passifs d'impôt différés. Cette compensation a été effectuée ci-dessus par l'intermédiaire de la rubrique reclassement.

Les impôts différés nets par nature sont les suivants :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Prime de non conversion des obligations convertibles	1 852	1 296
Marques	-2 338	-2 338
Approche par composants (net)	-1 087	-1 186
Autres différences temporaires (net)	101	-330
Marge interne sur stocks	1 155	1 115
Plus value interne sur cessions d'immobilisations	-28	-28
Retraitement de crédit bail	-37	-33
Avantages au personnel	853	783
Deficits fiscaux reportables	632	595
Provisions réglementées	-803	-731
Autres (net)	-404	-234
Total	-104	-1 091
Dont : Impôts différés actifs Impôts différés passifs	2 642 -2 746	3 430 -4 521

Le montant des déficits fiscaux reportables non activés correspond à des impôts différés actifs non activés pour un montant de 862 k \in à fin décembre 2006 (1 402 k \in à fin décembre 2005).

16. Résultat par action

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (résultat net part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	31-déc-06	31-déc-05
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (milliers d'euros)	15 824	12 441
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires*	9 945 504	9 574 740
Résultat de base par action (en €/action)	1,59	1,30

^{*} division par 10 de la valeur nominale de l'action, le résultat par action 2005 en tient compte.

Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions potentielles dilutives comprennent notamment les stocks options, les bons de souscription d'actions et les obligations convertibles en actions émises par Vétoquinol. La recherche de la dilution maximale permet de présenter l'écart maximal sur le résultat par action si tous les instruments dilutifs étaient exercés, sans prendre position sur la probabilité de dilution.

La société Vétoquinol SA a émis durant l'exercice 2003 un emprunt obligataire convertible en actions de 20 000 k€ donnant droit à un coupon de 4% la première année et de 5% les années suivantes, et assorti d'une prime de non conversion de 6%. Cet instrument financier a un effet dilutif sur le résultat par action. Ainsi, 117 855 obligations ont été créées, pouvant être potentiellement converties en 1 178 550 actions. Par ailleurs, pour obtenir le résultat dilué, le résultat net est corrigé des charges d'intérêts nettes d'impôts relatives aux obligations convertibles.

De plus, lors de l'augmentation du capital du 27 février 2003, la société Vétoquinol SA a émis 117 855 ABSA (actions à bons de souscription d'actions). Pour 5 bons de souscription d'actions, les actionnaires peuvent obtenir 40 actions de nominal 2,5€ par action. Par application de la méthode dite du rachat d'action (« Treasury stock method »), cela représente 259 330 actions potentielles à fin 2005. Le 15 septembre 2006 tous les BSA ont été exercés

	31-déc-06	31-déc-05
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (milliers d'euros)	15 824	12 441
Intérêts financiers économisés nets d'impôts (taux de l'impôt = 34,43%) relatifs à l'emprunt obligataire convertible	1 714	1 609
Bénéfice utilisé pour le calcul du résultat dilué (milliers d'euros)	17 538	14 050
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires*	9 945 504	9 574 740
Effet dilutif des stocks options*	14 400	30 380
Effet dilutif des bons de souscription d'actions	0	259 330
Effet dilutif des obligations convertibles	1 178 550	1 178 550
Nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat dilué	11 138 454	11 043 000
Résultat net dilué par action (en €/action)	1,57	1,27

^{*} tient compte de la division du nominale de l'action par 10 et de l'augmentation de capital suite à l'IPO

17. Écarts d'acquisition

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Au 1^{er} janvier Valeur brute Pertes de valeur cumulées	19 932	18 262
Valeur nette à l'ouverture	19 932	18 262
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	7 274	0
Pertes de valeur enregistrées en résultat	0	0
Différences de change, net	-973	1 669
Au 31 décembre		
Valeur brute	26 233	19 932
Pertes de valeur cumulées		
Valeur nette à la clôture	26 233	19 932

Tests de pertes de valeur

Conformément aux exigences de la norme IAS 36, un test de dépréciation a été effectué pour toutes les Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT ») comprenant des écarts d'acquisition.

Les UGT définies pour le Groupe Vétoquinol sont les pays : USA, Canada, France, UK, Belgique, Suisse, République Tchèque, Autriche, Pologne, Irlande, Allemagne, Mexique et Pays Bas.

Le détail des écarts d'acquisition affectés à ces unités génératrices de trésorerie est le suivant :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Vétoquinol Biowet Pologne	2 488	2 469
Chassot Gmbh Allemagne	1 705	1 705
Chassot UK	524	513
Vetco Irlande	421	421
Vétoquinol Suisse	701	725
Vétoquinol Autriche	772	772
Vétoquinol République Tchèque	875	829
Vétoquinol USA	11 592	4 820
Vétoquinol Belgique	500	500
Vétoquinol SA France	2 051	2 051
Vétoquinol Canada	4 605	5 127
Total	26 233	19 932

Les différences de valeur entre les deux années proviennent uniquement des écarts de conversion pour les écarts d'acquisition en devise étrangère, excepté pour celui de Vetoquinol USA. L'acquisition des actifs de VET Solutions a engendré un goodwill complémentaire de 7 274 K€.

La valeur recouvrable des actifs incorporels testés est la valeur d'utilité, déterminée en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Selon cette méthode, la valeur recouvrable de l'actif est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de la durée d'utilité, déduction faite du Besoin en Fonds de Roulement et de la valeur des autres actifs existant à la date d'établissement du test. Cette valorisation inclut notamment une valeur terminale obtenue en actualisant à l'infini un flux de trésorerie jugé normatif en fin de période de prévision.

Les projections de flux ont été établies sur une période de 5 ans, sur la base des budgets prévisionnels de l'exercice suivant établis par la Direction et en utilisant les hypothèses suivantes :

- taux de croissance du chiffre d'affaires de 3% à 8% en fonction des pays
- taux de croissance à l'infini de 1,5% à 3% en fonction des pays.
- Taux d'actualisation de 10,2% avant impôt au 31 décembre 2006 (9,6% au 31 décembre 2005).

Sur la base de ces tests, aucune perte de valeur n'a été constatée en 2005 et 2006, tant au niveau des écarts d'acquisition que des immobilisations incorporelles et corporelles.

Concernant le territoire Nord Américain qui portent les UGT Vétoquinol USA et Vétoquinol Canada, et qui constitue la majeure partie du goodwill groupe, les tests de dépréciations ont été réalisés selon la méthode des flux de trésorerie actualisés en tenant compte d'un taux d'actualisation de 10,2% et d'un taux de croissance à l'infini de 3%.

18. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Concessions, licences et brevets	Programmes informatiques	Marques	Autres	Total
Au 1er janvier 2005					
Valeur Brute comptable	8 425	6 427	9 544	4 910	29 307
Amortissements cumulées	-3 945	-3 034	-681	-1 316	-8 976
Valeur nette	4 480	3 393	8 863	3 595	20 330
Acquisitions	1 373	1 610	0	1	2 983
Changement de méthode de consolidation	0	0	0	0	0
Cessions	0	-15	0	0	-15
Reclassements	0	0	0	0	0
Perte de valeurs enregistrée en résultat					0
Perte de valeur reprise en résultat					0
Dotations aux amortissements	-774	-935	0	-568	-2 278
Différences de change, net	218	290	0	554	1 061
Autres mouvements					0
Au 31 décembre 2005					
Valeur Brute comptable	10 324	8 326	9 544	5 659	33 853
Amortissements cumulées	-5 028	-3 984	-681	-2 078	-11 770
Valeur nette	5 296	4 342	8 863	3 581	22 083
Acquisitions	1 241	966	0	421	2 627
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				8 420	8 420
Changement de méthode de consolidation	0	0	0	0	0
Cessions	0	0	0	-2	-2
Reclassements	-4	1	0	-1	-4
Perte de valeurs enregistrée en résultat					0
Perte de valeur reprise en résultat					0
Dotations aux amortissements	-739	-1 240	0	-532	-2 511
Différences de change, net	-128	-126	0	-767	-1 021
Autres mouvements	-323	0	0	0	-323
Au 31 décembre 2006					
Valeur Brute comptable	10 893	9 022	8 863	14 106	42 884
Amortissements cumulées	-5 548	-5 082	0	-2 985	-13 615
Valeur nette	5 344	3 941	8 863	11 122	29 270

Les immobilisations incorporelles incluent la marque Equistro d'une valeur de 8 863 K€ qui est une immobilisation à durée de vie indéfinie et à ce titre non amortie.

La colonne « Autres » à fin 2006 est principalement constituée des montants des listes clients de Vet Solutions, pour un montant de 8 420 milliers d'euros, et de IGI pour un montant de 2 695 milliers d'euros.

19. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. techniques	Autres immob. corporelles	Immob. corporelles en cours, avances et acomptes	Total
Au 1er janvier 2005						
Valeur Brute comptable	2 727	44 567	32 093	11 626	2 333	93 346
Amortissements cumulées	-516	-23 195	-20 834	-8 420	0	-52 965
Valeur nette	2 211	21 372	11 259	3 206	2 333	40 381
Augmentations	150	1 432	1 833	1 320	6 574	11 309
Changement de méthode de consolidation Actifs classés comme destinés à la vente ou inclus dans un groupe abandonné destiné à la vente, et autres sorties Acquisitions par voie de regroupement	0	0	0	0	0	0
d'entreprises	5.0	2.10=		40		
Cessions	-56	-3 107	-89	-42	0	-3 294
Perte de valeur enregistrée en résultat						0
Perte de valeur reprise en résultat	22	1 077	2.576	1 220	0	0
Dotations aux amortissements	-33	-1 977	-2 576	-1 230	0	-5 816
Différences de change, net Reclassements	55 -864	557 -2 002	327 244	169 1	11	1 119 -2 865
	-604	-2 002	244	'	-244	-2 003
Au 31 décembre 2005	2.012	20.522	22.041	12.456	0.674	05.616
Valeur Brute comptable	2 012	38 533	33 941	12 456	8 674	95 616
Amortissements cumulées	-549	-22 258	-22 943	-9 032	0	-54 782
Valeur nette	1 463	16 275	10 998	3 424	8 674	40 834
Augmentations	50	4 093	1 857	820	2 971	9 791
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		97	180	21	0	298
Changement de méthode de consolidation Actifs classés comme destinés à la vente ou inclus dans un groupe abandonné destiné à la vente, et autres sorties		0	0	0	0	0
Cessions	0	-79	-418	-83	0	-581
Perte de valeur enregistrée en résultat						0
Perte de valeur reprise en résultat						0
Dotations aux amortissements	-35	-2 473	-2 162	-1 223	0	-5 894
Différences de change, net	-19	-219	-146	-62	-27	-473
Reclassements	0	9 132	751	147	-10 027	4
Au 31 décembre 2006						
Valeur Brute comptable	1 979	51 185	30 836	10 654	1 591	96 244
Amortissements cumulées	-521	-24 355	-19 775	-7 611	0	-52 262
Valeur nette	1 459	26 830	11 060	3 043	1 591	43 983

Contrats de locations financement

Les immobilisations corporelles incluent les éléments suivants pris en location financement :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Terrains		
Valeur brute	101	101
Valeur nette comptable	101	101
Bâtiments		
Valeur brute	10 027	10 027
Amortissements cumulés	-9 100	-8 979
Valeur nette comptable	927	1 049
Total		
Valeur brute	10 128	10 128
Amortissements cumulés	-9 100	-8 979
Valeur nette comptable	1 028	1 150

Le montant des engagements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est indiqué en note 34.3.

20. Actifs financiers disponibles à la vente

En milliers d'euros	Biovet Canada	Semuyng Vet	I.E.N	Autres	Total
1-janv-05	_	_	23	12	35
Acquisitions Ecarts de change		300			300 0
31-déc-05	0	300	23	12	335
Acquisitions Reclassement en titre de participation Provision pour dépréciation des titres Ecart de change		718 -1 018	-23	-8	718 -1 018 -31 0
31-déc-06	0	0	0	4	4

Le 24 décembre 2005, le Groupe a pris une participation au capital de son distributeur Coréen SEMUYNG VET pour un montant de 300 K€. Au 31 décembre 2005, ces titres n'ont pas été consolidés car le pourcentage de détention ne s'élevait qu'à hauteur de 27,7% (l'opération de rachat du solde étant subordonnée à certaines conditions).

Début janvier 2006, une prise de participation complémentaire a été effectuée pour un montant de 350 K€ pour 39% du capital. Le solde des actions a été acquis fin mars 2006 pour une valeur d'environ 360 K€. Ces titres de participation sont maintenant consolidés dans les comptes 2006 par intégration globale.

21. Autres actifs financiers

En milliers d'euros	Prêts	Dépôts & cautionnements	Autres	Total
31/12/2004	7	44	296	346
Acquisitions	0	28	39	67
Cessions	-3	-11	-2	-16
Ecart de change	0	2	7	9
31/12/2005	4	63	339	406
Acquisitions	0	4	94	98
Cessions	-1	0	-163	-164
Ecart de change	0	0	1	1
31/12/2006	3	67	270	340

Tous les éléments classés en autres actifs financiers sont non courants.

22. Instruments financiers dérivés

22.1 Instruments financiers dérivés

Comme indiqué à la note 2.15, le Groupe utilise parfois des instruments financiers dérivés. Cette utilisation a toujours pour but de réduire l'exposition du Groupe au risque de change ou au risque de taux.

Au 31 décembre 2006, la juste valeur des instruments de change représentait moins de 6 k€, pour un notionnel de 1,0 M€. L'échéance de la plus tardive des options est fixée à juin 2007.

Au 31 décembre 2006, la juste valeur des instruments de taux représentait moins de 10 k€, pour un montant notionnel de dette à taux variable couvert de moins de 1,4 M€. Les swaps de taux ont une échéance en 2007, le cap s'est terminé en novembre 2005.

22.2 Dérivés de couverture

Compte tenu des faibles enjeux prévisibles sur les opérations de couverture réalisées au cours de l'exercice, le Groupe a décidé de ne pas appliquer les modalités de la couverture de change. La variation de la juste valeur des dérivés utilisés a été comptabilisée au compte de résultat.

23. Stocks

Détail des stocks par nature

En milliers d'euros	31-déc-06			31-déc-05		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières & fournitures	10 175	-833	9 342	10 068	-565	9 503
Autres approvisionnements	0	0	0	380	0	380
En cours de production	1 842	-60	1 782	1 075	-8	1 067
Produits intermédiaires et finis	19 495	-671	18 824	19 779	-577	19 202
Marchandises	6 620	-207	6 413	4 639	-106	4 533
Total	38 132	-1 771	36 362	35 941	-1 256	34 685

Variation des dépréciations

En milliers d'euros	31-déc-05	Dotations	Reprises	Ecarts de conversion	31-déc-06
Matières premières & fournitures	565	800	-534	1	833
En cours de production	8	60	-8	0	60
Produits intermédiaires et finis	577	612	-498	-20	671
Marchandises	106	117	-1	-15	207
Total	1 256	1 589	-1 040	-34	1 771

24. Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Créances clients	43 221	49 171
Perte de valeur des créances clients	-1 776	-2 126
Créances clients, net	41 445	47 045
Paiements versés d'avances	445	218
Charges constatées d'avance	1 248	1 197
Créances sur l'Etat	1 869	1 069
Autres créances d'exploitation	1 824	1 315
Créances diverses	339	150
Provisions	-12	-261
Autres débiteurs	5 714	3 688
Total clients et autres débiteurs	47 159	50 733

L'intégralité des créances clients nettes a une échéance à moins d'un an.

25. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Valeurs mobilières de placement	961	5 490
Disponibilités	20 757	21 485
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	21 719	26 975

Le total de la trésorerie indiqué dans le tableau des flux de trésorerie comprend :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	21 719	26 975
Découverts bancaires (note 27)	-6 515	-8 690
Total	15 204	18 285

26. Capital social et primes d'émission

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Actions ordinaires	Actions A & B	Prime d'émission	Total
31-déc-04	957 109	20 982	2 946	20 850	44 778
Plan de stock options – options exercées	2 643	66		15	81
Au 31 décembre 2005	959 752	21 048	2 946	20 865	44 859
Réduction de la valeur nominale par 10 Plan de stock options – options exercées Exercice des BSA Caducité des actions A&B suite IPO IPO – augmentation de capital IPO – exercice intégral de l'option de sur–allocation Augmentation de capital réservée aux salariés Montant des frais d'introduction en bourse net d'impôt	9 597 520 23 460 942 840 476 190 157 895 80 827	59 2 357 2 946 1 190 395 202	-2 946	53 0 8 810 2 921 1 156 -1 238	111 2 357 0 10 000 3 316 1 358 -1 238
Au 31 décembre 2006	11 278 732	28 197	0	32 566	60 763

Le capital social d'un montant de 28 196 830 € est composé au 31 décembre 2006 de 11 278 732 actions d'un montant nominal de 2,5 €. Au 31 décembre 2005, le capital social était composé de 959 752 actions d'un montant nominal de 25 € par action.

L'assemblée générale Extraordinaire du 16 mai 2003 a approuvé la création de trois catégories d'actions : 58 928 actions A, 58 927 actions B, le reste du capital étant composé d'actions O.

L'avantage particulier accordé aux catégories d'actions A et B était le suivant : chaque action A et chaque action B avaient droit, au titre de chaque exercice social et pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2003 (dividende distribué en 2004) à un dividende prioritaire non cumulatif prélevé sur le bénéfice distribuable égal à 1,697 € (pour une action de nominale 25 €).

Les droits particuliers attachés aux actions A et aux actions B devenaient caducs en cas de survenance de l'un et/ou l'autre événement suivant :

- admission des actions sur un marché réglementé,
- cession conjointe par leurs titulaires de la totalité des actions A et des actions B.

L'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2006 a décidé, à compter de ce jour, d'attribuer un droit de vote double aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis au moins deux ans.

L'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2006 a décidé de diviser par 10 la valeur nominale de chacune des actions composant le capital social, pour la ramener de 25 euros à 2,50 euros, et de multiplier corrélativement par 10 le nombre d'actions composant le capital social. Le nombre d'actions créées à cette occasion s'élève à 8 637 768. Le nombre d'actions total composant le capital après cette division de la valeur nominale s'élève à 9 597 520 actions.

Le 15 septembre 2006 selon l'accord signé entre les actionnaires de la société le 3 août 2006, la société SOPARFIN a racheté 58 928 BSA aux actionnaires 3i solutions, BNP Paribas Développement et Middle Market Funds II. Tous les BSA ont été exercés au 15 septembre 2006. A cette occasion, 942 840 actions de valeur nominale 2,5 € ont été créées.

Une augmentation de capital de 23 460 actions a été constatée consécutive à des levées d'options (2005 : 2 643 actions de valeur nominale 25 €/action, ce qui équivaut à 26 430 actions de valeur nominale 2,5 €/action). 1 440 options restent à fin décembre 2006, donnant droit potentiellement à 14 400 actions

L'assemblée générale mixte du 9 octobre 2006 a accordé au conseil d'administration plusieurs délégations de compétences et notamment :

- une délégation de compétence à l'effet de décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne.
- une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le nombre d'actions à émettre en cas d'émissions d'actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne réalisées en vertu d'une autre délégation de compétence.
- une délégation de compétence à l'effet de décider une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au PEE

Ces délégations de compétence ont été consenties sous la condition suspensive non rétroactive de l'admission des actions de la Société aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Eurolist by Euronext d'Euronext Paris. A la suite de la réalisation de cette condition suspensive, le conseil d'administration a fait usage des délégations de compétences susvisées.

Dans la perspective de l'introduction en bourse des actions de notre Société, le conseil d'administration réuni le 2 novembre 2006 a :

- décidé le principe d'une augmentation de capital pour un montant nominal de 1 635 070 euros, par création et émission de 654 028 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 euros chacune, représentant environ 6,20 % du capital et 3,27 % des droits de vote avant augmentation de capital, à un prix compris entre 19,40 euros et 22,40 euros.
- décidé le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au PEE par l'intermédiaire d'un FPCE dénommé "ACTIONS VETOQUINOL" d'un montant nominal de 312 500 euros par création et émission de 125 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 euros chacune, représentant environ 1,18 % du capital et 0,62 % des droits de vote avant augmentation de capital, à un prix de souscription égal à 80 % du prix d'admission.
- accordé à ODDO et Cie une option de sur-allocation, lui donnant la faculté d'acquérir ou de faire acquérir, à tout moment jusqu'au 15 décembre 2006, un nombre maximum de 157 895 actions nouvelles, à émettre par voie d'augmentation du capital social en application de la délégation de compétence susvisée, à l'effet de couvrir d'éventuelles sur-allocations.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 16 novembre, a en conséquence décidé de procéder à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne, d'un montant nominal total de 1 190 475 euros, pour le porter de 26 409 550 euros à 27 600 025 euros, par émission de 476 190 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 euros au prix de 21 euros par actions.

Le conseil d'administration a, lors d'une réunion du 16 novembre 2006, accordé à ODDO et Cie une option de sur-allocation, lui donnant la faculté d'acquérir ou de faire acquérir, à tout moment jusqu'au 15 décembre 2006, un nombre maximum de 157 895 actions nouvelles, à émettre par voie d'augmentation du capital social en application de la délégation de compétence susvisée, à l'effet de couvrir d'éventuelles sur-allocations.

Le conseil d'administration réuni le 16 novembre 2006 a donc décidé de procéder à une augmentation de capital réservée au FCPE "ACTIONS VETOQUINOL", pour le compte des porteurs des parts, d'un montant nominal total de 312 500 euros, par émission de 125 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 euros, au prix global de 16,80 euros, incluant une prime d'émission de 14,30 euros. Le conseil d'administration a également délégué au Président Directeur Général de la Société, dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs à l'effet de prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités en vue de mener à bien cette augmentation de capital, de constater sa réalisation définitive, et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts de la Société

Eu égard au succès rencontré par la Société et à la hausse régulière du cours depuis la première cotation des actions VETOQUINOL, ODDO et Cie a informé la Société de sa décision d'exercer pleinement son option de sur-allocation.

Lors de sa réunion du 8 décembre 2006, le conseil d'administration a donc décidé, en application des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne, d'un montant supplémentaire de 394 737,50 euros, pour le porter de 27 600 025 euros à 27 994 762,50 euros, par voie d'émission de 157 895 actions nouvelles supplémentaires de 2,50 euros de valeur nominale chacune, au prix de 21 euros par action.

Le 26 décembre 2006 le Président Directeur Général a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital réservée au FCPE "ACTIONS VETOQUINOL" décidée lors de la réunion du conseil d'administration du 16 novembre 2006, à concurrence des actions souscrites, pour un montant nominal de 202 067,50 euros. Le capital social a ainsi été porté de 27 994 762,50 euros à 28 196 830 euros, par voie d'émission de 80 827 actions nouvelles de 2,50 euros de valeur nominale chacune.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

L'Assemble Générale des actionnaires du 22 mai 2006 a décidé une distribution de dividendes rattachée à l'exercice 2005 pour un montant de 1 823 528,80 €, soit 1,90 €/action (2005 : 1 627 085,30 € rattachée à l'exercice 2004, soit 1,70 € /action).

L'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2006 a décidé la mise en paiement d'un dividende exceptionnel de 0,417 euros par actions, qui a été versé le 15 septembre 2006. Le montant total versé s'élève à 4 002 983,16 €.

ACTIONS PROPRES / CONTRAT DE LIQUIDITE

L'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, des actionnaires de la Société réunie le 9 octobre 2006 a, aux termes de sa troisième résolution, autorisé le conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 et du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le nombre d'actions que la Société aura la faculté d'acquérir au cours du programme de rachat d'actions est limité à 10 % des actions composant le capital de la Société le 8 décembre 2006, jour de la décision du conseil, après réalisation de l'augmentation de capital effectuée en application des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, soit un nombre maximum de 1 119 790 actions.

Le prix d'achat unitaire maximum autorisé est de 180 % du prix d'introduction des actions VETOQUINOL sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, soit 37,80 euros.

Le programme de rachat d'actions a été autorisé pour une durée de dix huit mois à compter du jour de l'assemblée générale mixte ayant délivré ladite autorisation, soit jusqu'au 9 avril 2008.

L'un des objectifs du programme de rachat est l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action de la Société par ODDO Corporate Finance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers

A partir du 19 décembre 2006 et jusqu'au 31 décembre 2007, puis renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois, la société VETOQUINOL a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005 à ODDO Corporate Finance.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 200 000 Euros.

Au 31 décembre 2006, la société VETOQUINOL ne détient aucune de ses propres actions, le démarrage effectif du contrat ayant eu lieu sur début janvier 2007.

27. Dettes financières

Le détail des dettes financières courantes et non courantes est le suivant :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Emprunt obligataire convertible	25 378	23 764
Emprunts et dettes financières diverses	4 299	10 468
Emprunts liés aux contrats de location financement (note 13)	515	598
Total dettes financières - non courant	30 192	34 830
Emprunts et dettes financières diverses	5 686	7 333
Emprunts liés aux contrats de location financement (note 13)	97	120
Découverts bancaires	6 515	8 690
Total dettes financières – courant	12 298	16 143
Total dettes financières	42 490	50 973

Les dettes financières par échéances s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Au 31 décembre 2005				
Emprunt obligataire convertible	23 764	0		23 764
Emprunts et dettes financières diverses	17 801	7 333	10 468	0
Emprunts liés aux contrats de location financement	718	120	598	0
Découverts bancaires	8 690	8 690	0	0
Total dettes financières	50 973	16 143	11 066	23 764
Au 31 décembre 2006				
Emprunt obligataire convertible	25 378		25 378	
Emprunts et dettes financières diverses	9 985	5 686	4 299	0
Emprunts liés aux contrats de location financement	612	97	409	106
Découverts bancaires	6 515	6 515	0	0
Total dettes financières	42 490	12 298	30 086	106

Caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Vétoquinol SA en date du 27 février 2003 a décidé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 19 999 993,50 euros, divisé en 117 855 obligations de 169,70 euros chacune, convertibles en actions ordinaires de Vétoquinol SA selon les modalités suivantes :

- émission en deux tranches, actuellement détenues par Soparfin :
 - o tranche A: 58 928 obligations,
 - o tranche B: 58 927 obligations.
- durée de l'emprunt :
 - o tranche A: 7 ans,
 - o tranche B: 8 ans.
- intérêts : 4% l'an la première année, 5 % l'an les années suivantes.
- prime de non conversion :

Tout obligataire n'ayant pas opté pour la conversion des OCA dans les délais ci-dessus prévus bénéficiera d'une prime de non-conversion de 6% par an, calculée de telle sorte que les OCA produisent un rendement composé annuel égal au coupon annuel (soit 4 % la première année et 5 % les années suivantes) majoré de 6%, payable à la date du remboursement, dans le respect des dispositions de l'article 1154 du Code Civil.

Le prix de remboursement sera de cent soixante neuf euros et soixante dix centimes (169,70 €) par OCA augmenté des intérêts dus et de la prime de non-conversion.

Après division du nominal de l'action par 10, approuvée par l'assemblée générale du 7 juillet 2006, la conversion d'une OCA donne maintenant droit à 10 actions Vétoquinol SA.

La ventilation par principales devises et par nature de taux est la suivante :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Taux fixe	0	0
Taux variable	3 927	6 558
CAD	3 927	6 558
Taux fixe obligataire	25 378	23 764
Taux fixe & variable swapé	3 777	7 107
Taux variable	2 893	4 854
EUR	32 048	35 725
Taux fixe	29 155	30 871
Taux variable	6 820	11 412
Total (toutes devises confondues)	35 975	42 283
Découverts bancaires	6 515	8 690
Total	42 490	50 973

Etat des sûretés réelles accordées en garantie

En ce qui concerne le crédit bail immobilier une promesse d'affectation hypothécaire a été conclue avec le bailleur sur les biens financés.

Sur des emprunts existant encore au 31 décembre 2006, le Groupe s'est engagé à première demande de la banque à consentir une hypothèque sur un ensemble immobilier destinée à garantir l'ensemble des sommes restant dues. Au 31 décembre 2006, les sommes restant dues s'élèvent à 1 800 k \in sur un engagement initial de 6 202 k \in et un restant du de 4 077 \in au 31 décembre 2005.

Lignes de crédit

Au 31 décembre 2006, le Groupe dispose de lignes de crédit ouvertes pour une contrevaleur de 24 860 k \in (25 966 k \in au 31 décembre 2005) en diverses monnaies auprès des banques. Ces lignes de crédit étaient utilisées à hauteur de 6 515 k \in au 31 décembre 2006 (8 690 k \in au 31 décembre 2005).

28. Provisions pour avantages au personnel

En milliers d'euros	Note	31-déc-06	31-déc-05
Provision pour indemnités de fin de carrière	28.1	2 527	2 344
Provision pour médailles du travail	28.2	289	267
Provision pour compte épargne temps	-	169	83
Total		2 985	2 694

La partie courante de ces provisions est jugée non significative. Elles sont donc présentées en passif non-courant.

28.1 Indemnités de départ en retraite

Des indemnités de départ en retraite sont en place pour les établissements français, polonais et autrichiens. En France, les salariés bénéficient des Indemnités de Fin de Carrière de la convention collective nationale de la fabrication et du commerce des produits à usage pharmaceutiques, parapharmaceutiques et vétérinaires.

Les mouvements enregistrés au passif sont les suivants :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier	2 344	2 026
Dépenses reconnues en compte de résultat	360	235
Ecarts actuariels enregistrés en capitaux propres	-97	133
Contributions réglées	-82	-60
Différences de conversion	2	10
Passifs nouveaux dus aux acquisitions de sociétés		
Valeur nette comptable au 31 décembre	2 527	2 344

Les montants enregistrés au compte de résultat de l'exercice sont les suivant :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Coût des services rendus au cours de l'exercice	271	147
Coût financier	89	88
Coût des services passés		
Total	360	235

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	31-déc-06	31-déc-05	
Taux d'actualisation	[4,60% - 5,10%]	[4,01% - 5%]	
Taux de revalorisation des salaires	[2,5% - 5%]	[2,5% - 5%]	
Taux de charges sociales	45%		
Taux de turnover	En fonction des tranches d'âge		

28.2 Médailles du travail

En France, les salariés bénéficient des médailles du travail telles qu'elles sont définies par le décret n° 2000-1015 du Journal Officiel du 19/10/2000 et par un accord d'entreprise ou d'une pratique d'usage. Par ailleurs, il existe également un régime de médailles du travail propre à la société Vétoquinol qui permet à son personnel de percevoir des primes selon son ancienneté.

Les mouvements enregistrés au passif sont les suivants :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier	267	251
Dépenses reconnues en compte de résultat	50	37
Ecarts actuariels enregistrés en capitaux propres	-12	
Contributions réglées	-16	-20
Différences de conversion		0
Passifs nouveaux dus aux acquisitions de sociétés		
Valeur nette comptable au 31 décembre	289	267

Les montants enregistrés au compte de résultat de l'exercice sont les suivant :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Coût des services rendus au cours de l'exercice	40	20
Coût financier	10	11
Ecarts actuariels		6
Total	50	37

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	31-déc-06	31-déc-05	
Taux d'actualisation	4,60%	4,01%	
Taux de revalorisation des médailles et primes de médailles	0,6% à 0,9%		
Taux de charges sociales	45%		
Taux de turnover	En fonction des tranches d'âge		

28.3 Autres avantages au personnel

Le Groupe provisionne également d'autres avantages au personnel. Jusqu'au 31 décembre 2006 ces provisions étaient intégralement dédiées au compte épargne temps.

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier	85	57
Dépenses reconnues en compte de résultat*	84	85
Valeur nette comptable au 31 décembre	169	85

^{*} Sur ces passifs, les depenses reconnues en compte de résultat sont entièrement constituées de coût des services rendus

28.4 Retraites

Régime à prestations définies

Le Groupe n'a pas de régimes de retraites à prestations définies.

Régime à cotisations définies

Les charges relatives aux régimes de retraites à cotisations définies sont indiquées en note 9.

29. Autres provisions

En milliers d'euros	Provision pour litiges	Autres provisions	Total
Au 31 décembre 2005	498	671	1 169
Provisions supplémentaires et augmentations	172	129	300
Montants utilisés	-109	-530	-640
Montants non utilisés repris	0	-13	-13
Différences de change	0	0	0
Au 31 décembre 2006	560	256	815

Dont:	31-déc-06	31-déc-05
Courant	117	98
Non courant	698	1 071
Total	815	1 169

Les provisions pour litiges concernent des provisions pour litiges et contentieux à caractère commerciaux ou prud'homaux.

Les autres provisions à fin décembre 2005 sont constituées essentiellement par une provision pour impôts de 531 K€. En effet, l'amélioration de la situation d'une filiale en Allemagne a conduit le Groupe à réintégrer fiscalement la provision constituée antérieurement. Cette provision a été utilisée et par conséquent reprise sur l'exercice 2006.

A fin décembre 2006, les autres provisions d'un montant total de 256 milliers d'euros sont constituées en partie par des provisions liées au transfert de l'activité d'Equistro pour un montant total de 194 milliers d'euros.

30. Subventions publiques

Le Groupe Vétoquinol a reçu des avances conditionnées de l'Etat. Au 31 décembre 2006, ces avances comprenaient des avances reçues de l'ANVAR pour 402 k€. Au 31 décembre 2005, ce poste comprenait une avance remboursable de 152 k€. Durant l'exercice 2006, nous avons reçu une avance remboursable de 250 K€.

Par ailleurs, des subventions d'investissement et d'exploitation sont reçues par le Groupe Vétoquinol. Elles sont inscrites en produits constatés d'avance et rapportées au résultat chaque année (voir notes 31 et 11).

31. Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Dettes fournisseurs	20 732	22 771
Dettes sur immobilisations	1 747	3 135
Dettes fiscales et sociales	15 622	14 955
Dettes diverses d'exploitation	10 355	8 339
Produits constatés d'avance	309	337
Autres dettes diverses	-2	24
Dettes dues aux parties liées		
Total	48 764	49 561

L'intégralité des dettes fournisseurs a une échéance à moins d'un an.

32. Dividendes par action

Les dividendes versés en 2006 se sont élevés à 1 823 528,80 € (2005 : 1 627 085,30 €), soit 1,9 €/action (2005 : 1,7 €/action).

L'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2006 a décidé la mise en paiement d'un dividende exceptionnel de 0,417 euros par actions, qui a été versé le 15 septembre 2006. Le montant total versé s'élève à 4 002 983,16 €.

Un dividende total de 2 594 108,36 €, soit 0,23 €/action sera proposé au vote de l'Assemble Générale du 4 juin 2007. Ces dividendes ne sont pas pris en compte dans ces états financiers.

33. Effectifs

Effectifs 2006 par fonction et par zones géographiques	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Commercial & Marketing	101	112	55	92	6	366
Administration & Gestion	72	29	26	27	3	157
Production	153		120	48		321
Qualité	63	1	48	28	1	141
Achats & Logistique	37	10	34	30	1	112
Recherche et Développement	94	11	9	12		126
Effectifs 2006 totaux	520	163	292	237	11	1 223
Effectifs 2005 totaux	508	164	271	200	0	1 143

34. Engagements hors bilan

34.1 Garanties données

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Avals et cautions	103	40
Hypothèques et nantissements	18 161	22 292
Total	18 265	22 332

Au Canada les avances (décrites dans la note 34.2) sont garanties par une hypothèque mobilière au montant de 25 000 milliers de dollars canadiens au 31 décembre 2006, soit 16 361 milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2006 (2005 : 25 000 milliers de dollars canadiens, soit 18 215 milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2005), sur l'universalité des créances, des stocks et de la propriété intellectuelle de la société Vétoquinol Canada et de la société mère, Vétoquinol SA.

34.2 Garanties reçues

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Avals et cautions	5 689	7 305
Garanties de passifs	8 831	
Total	14 520	7 305

La société Soparfin s'est aussi portée caution vis-à-vis de Vétoquinol SA pour des emprunts souscrits pour 910 milliers de d'euros en 2006 (2005 : 2 616 milliers d'euros).

La Société Générale s'est portée caution sur des loyers de crédit bail restant à courir pour 122 milliers d'euros à fin 2006 (2005 : 120 milliers d'euros).

Dans le cadre de la vente de l'activité industrielle basée en Suisse, la banque UBS s'est portée caution à hauteur de 863 milliers de francs suisses (soit 555 en milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2005).

Au Canada le Groupe a obtenu des avances bancaires autorisées, d'un montant maximum de 15 000 milliers de dollars canadiens (soit 9 817 milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2006), sur une base consolidée qui peuvent être utilisées sous forme d'emprunts bancaires portant intérêts au taux préférentiel de l'institution prêteuse majoré de 0,375% ou sous forme d'acceptation bancaire portant intérêt au taux de référence variable déterminé par l'institution prêteuse majoré de 1,75%. Sur cette ligne les tirages étaient de 8 000 milliers de dollars canadiens au 31 décembre 2006, soit 5 236 milliers d'euros (2005 : 9 447 milliers de dollars canadiens, soit 6 883 milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2005).

Dans le cadre du contrat d'achat des actifs américains Vet Solutions, les vendeurs Vet Solutions Management, Vet Solutions Inc, D. Schildgen, S. Dowling, M. Drew et K. Koch ont concédé une garantie de passif usuelle sur les actifs cédés à Vétoquinol USA. Cette garantie a une durée de 2 ans à compter du 29 décembre 2006 (sauf en ce qui concerne les aspects environnementaux, sociaux et fiscaux) et ne pourra être appelée si le montant à appeler au titre de cette garantie est inférieure à 200 milliers de dollars. Le montant de l'indemnisation au titre de cette garantie ne pourra excéder 50 % du prix d'acquisition soit 11 500 milliers de dollars (8 732 milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2006).

Dans le cadre de l'acquisition des titres coréens Semyung Vet, les anciens actionnaires ont concédé à Vétoquinol une garantie de passif contre-garantie par une garantie bancaire à première demande à hauteur de 35 milliers d'euros pour M. Joe (expiration de la garantie bancaire au 14 janvier 2008) et à hauteur de 79 000 milliers de wons pour le regroupement d'actionnaires (expiration de la garantie bancaire au 30 mars 2008) soit 64 milliers d'euros au taux de clôture 2006.

34.3 Engagements en matière d'investissements en immobilisations

Les investissements contractés à la date de clôture mais non enregistrés dans les comptes sont les suivants :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05	
Immobilisations incorporelles	26	750	
Immobilisations corporelles	1 868	1 593	
Total	1 895	2 343	

34.4 Engagements en matière de contrats de location simple

Les engagements en matière de contrats de location sont indiqués en note 13.

35. Actifs et Passifs éventuels

La société Vétoquinol est partie à un litige commercial lié à la rupture d'un contrat de distribution. Ce passif éventuel n'a pas été provisionné du fait d'une obligation potentielle faible et d'une fiabilité de l'évaluation non suffisante.

VETOQUINOL fait l'objet d'une poursuite pour violation d'une entente de distribution de certains produits au montant de 410 milliers d'euros. La direction n'est pas en mesure d'évaluer le dénouement de ce litige et ainsi le montant éventuellement payable est indéterminable. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes.

VETOQUINOL est partie à un litige commercial (à titre de demanderesse) lié à la rupture d'un contrat de distribution. La réclamation initiale s'élevait à 968 milliers d'euros. Le jugement du tribunal de commerce en date du 8 février 2007 a accordé à Vétoquinol un montant de 232 milliers d'euros. Il n'a pas été fait droit à la demande de Vétoquinol d'obtenir une indemnité de clientèle à hauteur de 690 milliers d'euros. En revanche, il a été demandé à Vétoquinol de prendre en charge les salaires des délégués commerciaux à hauteur de 43 milliers d'euros. Il est probable qu'un appel soit réalisé.

36. Information relative aux parties liées

36.1 Rémunération du personnel dirigeant-clé

En euros	31-déc-06	31-déc-05
Avantages à court terme	922 239	712 036
Avantages postérieurs à l'emploi		
Total	922 239	712 036

Les dirigeants clefs du Groupe Vétoquinol sont : Etienne FRECHIN (PDG), Dominique HENRYON (DG), Bernard BOISRAME (DG Pharmacien responsable) et Matthieu FRECHIN (Directeur Général de la Stratégie et du Développement).

36.2 Transactions avec des parties liées

Le 7 août 2006, la Société Soparfin (société mère de Vetoquinol SA) a racheté aux actionnaires 3i solutions, BNP Paribas Développement et Middle Markets Funds II les 117 855 obligations convertibles en actions émises par Vétoquinol SA.

Le 15 septembre 2006 selon l'accord signé entre les actionnaires de la société le 3 août 2006, la société Soparfin a racheté 58 928 BSA aux actionnaires 3i solutions, BNP Paribas Développement et Middle Markets Funds II. Tous les BSA ont été exercés au 15 septembre 2006.

37. Événements post clôture

NEANT

38. Sociétés du Groupe

Sociétés	Siège social	% détention 2006	% détention 2005
Vétoquinol S.A.	Magny-vernois B.P. 189 - LURE CEDEX	100,00%	100,00%
Vétoquinol GmbH	Parkstrasse 10 – 88212 RAVENSBURG – DEUTSCHLAND	100,00%	100,00%
Vétoquinol NA. Inc	200 Chemin Georges - LAVALTRIE - Quebec 50K 1H0 - Canada	100,00%	100,00%
Vétoquinol Prolab	700 Rue St Henri – PRINCEVILLE G6L4X1 – CANADA	100,00%	100,00%
Vétoquinol Canada Ltee	200 Chemin Georges – LAVALTRIE – Quebec 50K 1H0 – Canada	100,00%	100,00%
Vétoquinol de Mexico S.A. de C.V	Lopez Cotilla 744 – Col. Del Valle MEXICO, 03100, D.F. – Mexique	100,00%	100,00%
Vétoquinol USA Inc.	101 Lincoln Drive - Buena - New Jersey NJ08310 - 0687 - USA	100,00%	100,00%
Vétoquinol Espagne	Parque Empresarial SAN FERNANDO Edificio Italia – 28830 SAN FERNANDO DE HENARES – SPAIN	100,00%	100,00%
Vétoquinol UK	Wedwood Road - BICESTER- OXFORDSHIRE 0X6 7UL - UK	100,00%	100,00%
Vétoquinol Ireland	UNIT 7 BORANMORE BUSINESS PARK Co.GALWAY IRELAND	100,00%	100,00%
Vétoquinol NV (Belgique)	Kontichsesteenweg 42 – 263 AARTSELAAR – BELGIUM	99,00%	99,00%
Vétoquinol BV (Hollande)	Kontichsesteenweg 42 – 263 AARTSELAAR – BELGIUM	100,00%	100,00%
Frefin GmbH	Parkstrasse 10 – 88212 RAVENSBURG – DEUTSCHLAND	100,00%	100,00%
Vétoquinol Biowet Pologne	UL. Kosynierow Gdnyskich 13/14 – 66–400 GORZOW WKLP – POLAND	100,00%	100,00%
Vétoquinol Biowet Ukraine	U I Rogaliewa 18 – DNIEPROPIETROVSK – UKRAINIA	95,00%	95,00%
Equistro Pharma	An der Alten Ziegelei 18 – 48157 MUNSTER – DEUTSCHLAND	100,00%	100,00%
Chassot UK	Cougar Lane Naul Co DUBLIN	100,00%	100,00%
VETCO Ireland	Cougar Lane Naul Co DUBLIN	100,00%	100,00%
Vétoquinol AG Suisse	Aemmenmattstrasse 2 – 3123 BELP BERN – SWITZERLAND	100,00%	100,00%
Vétoquinol République Tchèque	Zamenicka 411 – 28802 NYMBURK – CZECH REPUBLIC	100,00%	100,00%
Vétoquinol Autriche	Zehetnergasse 24 – A 11–40 WIEN – AUSTRIA	100,00%	100,00%
Semyung Vétoquinol Corée	909-3, Whajung-dong Dukyang-Ku - KOYANG-CITY KYUNGKI-DO - COREE DU SUD	100,00%	0,00%